

Défis liés aux Espèces Exotiques Envahissantes

Gestion des espaces naturels : le retour d'expérience de la Communauté urbaine de Dunkerque

Journée d'échanges CEREMA - 29/10/2024

Intervention :

Direction Qualité de vie et environnement mutualisée

Julie ADJOVI cheffe de service Espaces verts et naturels

Anne LECOEUICHE cheffe de projet Stratégies



Présentation de la CUD

Caractéristiques

- ❑ 17 communes
- ❑ 300 km²
- ❑ 200 000 habitants
- ❑ 1^{er} pôle énergétique européen
- ❑ 3^{ème} port de France
- ❑ Haute densité industrielle

- Un territoire de polder au sein du bassin versant de l'Aa
- Un espace gagné sur la mer et asséché grâce à la technique
- Un réseau hydraulique très dense et une topographie très plate
- Un paysage typique marqueur de l'identité du territoire
- Des enjeux majeurs liés à la biodiversité, en lien avec l'adaptation du territoire au changement climatique





Actions en faveur de la biodiversité

- ▶ Capitale française de la biodiversité en 2011 : Démarches de planification en faveur de la biodiversité (trames verte et bleue)
- ▶ Compétence GEMAPI depuis 2016
- ▶ Atlas de Biodiversité Communale Ville de Dunkerque en 2018
- ▶ Reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN) en 2021
- ▶ Plan de Paysage et Plan 200 000 arbres à l'échelle de la CUD adoptés en 2022
- ▶ Bureau Local de la Biodiversité au sein de la CUD depuis 2022 :
accompagnement des porteurs de projet (privé / public) dans la doctrine 'ERc'
suivi des données naturalistes avec les partenaires « Experts Biodiversité »



Les espaces verts et naturels

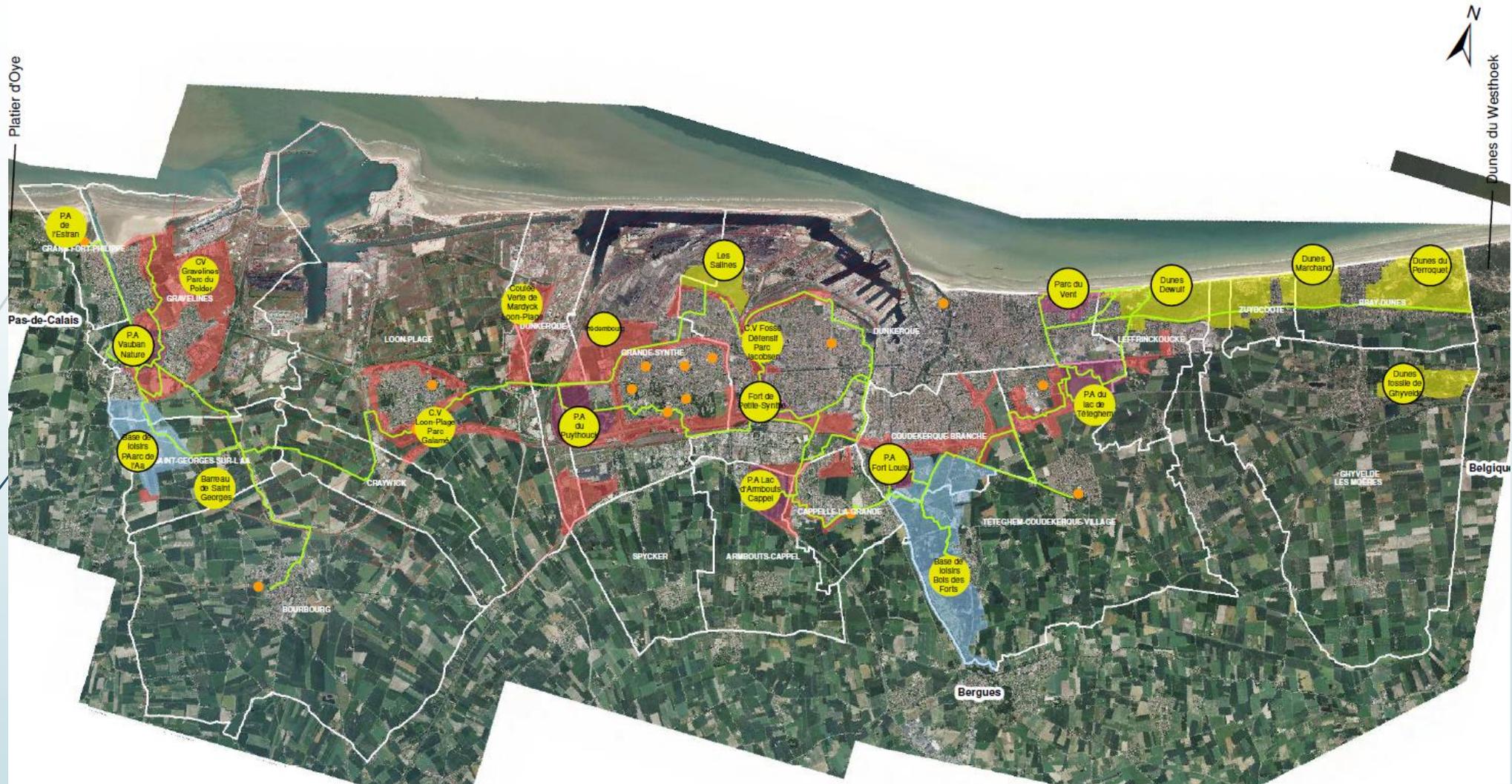


Présentation des espaces verts et naturels

- ▶ Superficie totale d'espaces naturels gérés par la CUD : 1277 ha
- ▶ Typologie des espaces :
 - ❑ Espaces liés aux grandes infrastructures (accompagnement paysager de l'autoroute A16 et la zone industrialoportuaire)
 - ❑ Bases de loisirs
 - ❑ Parcs d'agglomération
 - ❑ Parcs urbains, squares ...
 - ❑ Chemins verts (112 km)
- ▶ Diversité de milieux selon leur vocation (espaces récréatifs/loisirs, liaisons douces, trames, nature en ville, îlot de biodiversité...)

Trame Verte et Bleue

Éléments constitutifs



Légende

- Parcs urbains
- Chemins verts
- Espaces Naturels
- Zone industrialo-portuaire
- Accompagnement paysager des grandes infrastructures
- Parcs d'agglomération
- Bases de loisirs



Plans de gestion

L'ensemble des grands espaces naturels sont dotés d'un Plan de Gestion établi sur 10 années par un Bureau d'études externalisé.

> état des lieux, inventaires terrain, diagnostic socio-économique, analyse paysagère, plans d'actions avec atlas et fiches techniques :

- Bois des Forts 365 ha,
- Fort Vallières 33 ha,
- Lac d'Armbouts-Cappel 117ha,
- Dune de la Licorne 7ha,
- Trame verte et bleue de Gravelines 420ha,
- Lac de Tétéghem 200ha,
- Parc de l'estran à Grand-Fort-Philippe 12 ha,
- Parc du Vent 25 ha

D'autres parcelles, de taille variée, ont fait l'objet d'un plan de gestion différenciée : « Charte d'entretien des espaces publics »

Atlas Plan de Gestion du Bois des Forts : fiche EEE

Fiche opérationnelle 21 : Régulation des espèces problématiques

- Légende**
- Fossés
 - Fiche 21**
 - ▲ Suivi et limitation éventuelle du bambou (Rég)
 - Coupe des thuyas (Ab)
 - Devenir des thuyas à étudier (Rég)



Réalisation Alfa Environnement, 2018
© Orthophotographie Nord-Pas-de-Calais 2015

Atlas Plan de Gestion du Lac d'Armbouts-Cappel : fiche EEE



Biotope 2019

Localisation des espèces végétales exotiques

Actualisation du Plan de gestion du lac d'Armbouts-Cappel – TVB Trame verte et bleue en milieu péri-urbain (59)

Légende

Espèces exotiques envahissantes

- ★ Buddleja du père David (*Buddleia davidii*)
- ★ Cornouiller soyeux (*Cornus sericea*)
- ★ Passerage à feuilles larges (*Lepidium latifolium*)
- ★ Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)
- ★ Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*)
- ★ Sénéçon en arbre (*Baccharis halimifolia*)

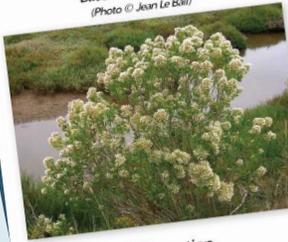
Non scientifique	Nom français
Espèces exotiques envahissantes avérées	
<i>Baccharis halimifolia</i>	Baccharis à feuilles d'arroche
<i>Buddleja davidii</i>	Buddléia de David
<i>Cornus sericea</i>	Cornouiller soyeux
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia
Espèces exotiques envahissantes potentielles	
<i>Lepidium latifolium</i>	Passerage à larges feuilles
<i>Senecio inaequidens</i>	Sénéçon du Cap
<i>Symphoricarpos albus</i>	Symphorine blanche

arte globale)

Atlas de la Biodiversité Communale Ville de Dunkerque

Quelques espèces exotiques envahissantes inventoriées sur Rosendaël en 2018

Le Sénécon en arbre
Baccharis halimifolia
(Photo © Jean Le Bail)



Présentation

Cet arbuste à feuilles semi-persistantes mesure de 1 à 4m. Il est largement utilisé depuis une dizaine d'années comme arbuste d'ornement le long du littoral, sur Dunkerque et le long de l'A16 en particulier. Il colonise les zones perturbées et anthropisées : accotements routiers, quais et bords de chemins, haies... Il se propage essentiellement par dispersion de graines (1 million produites par individu !) qui peuvent attendre 5 ans avant de germer.

Gestion

Les jeunes individus peuvent être arrachés manuellement, à la fin de l'été. Il faut veiller à enlever l'ensemble du système racinaire pour éviter les rejets. Sur de plus gros sujets, l'arrachage des souches ou la coupe peuvent être envisagés, en renouvelant l'opération plusieurs fois en raison des rejets et de la potentielle banque de graines. D'un point de vue environnemental, le Conservatoire National Botanique de Baillèul considère le Sénécon en arbre comme une espèce « à éradiquer d'urgence ».

Localisation

Sur Rosendaël, l'espèce a été observée en 2018 le long du Canal exutoire, dans la zone maraîchère ou encore dans les pelouses de la barre d'immeuble de la rue Robert Schuman.

Le Rosier rugueux
Rosa rugosa
(Photo © Jean-Christophe Hauguel)



Présentation

Le Rosier rugueux est un petit arbuste rhizomateux à port buissonnant atteignant 1 à 2m de hauteur. C'est une espèce d'affinité littorale poussant dans les dunes. Il est donc largement utilisé en agrément de bords de routes car il est naturellement apte à supporter le salage hivernal. Il se reproduit de façon végétative en étendant ses rhizomes dans le substrat, mais peut également le faire de manière sexuée en produisant de nombreuses graines consommées par les oiseaux permettant une colonisation à plus grande distance.

Gestion

Sur de petites surfaces ou sur des populations éparées, il est possible de déterrer les individus à l'aide d'une bêche. Pour des plus grandes surfaces, le retrait d'une couche de sable contenant les rhizomes à l'aide d'une pelle mécanique peut s'avérer la seule solution de lutte contre cette plante. La coupe régulière des plantes (par gyrobroyage par ex.) peut être envisagée à condition d'inscrire cette méthode de gestion dans le temps : plusieurs passages par an pendant plusieurs années sont alors nécessaires.

Localisation

Sur Rosendaël, l'espèce a été observée en 2018 le long de la véloroute, au nord du cimetière ou encore dans la friche Paul Bert.

La Renouée du Japon
Fallopia japonica
(Photo © Vincent Levy)



Présentation

Les renouées asiatiques sont des plantes herbacées vivaces à rhizome formant des fourrés denses pouvant atteindre 4m de haut. Cette production de substances toxiques au niveau des racines provoquant la nécrose des espèces autour. Elles se disséminent par multiplication végétative à partir de fragments de rhizomes et de boutures de tiges. La Renouée du Japon se trouve souvent en bordures de berges, dans les terrains de dépôt ou le long des voies de communication (voies ferrées, autoroutes...).

Gestion

Des fauches répétées (tous les 15 jours entre mai et octobre) affaiblissent la plante, et peuvent être couplées à des plantations d'espèces ligneuses locales à croissance rapide (saules, aulnes...) permettant d'apporter un ombrage au sol et de limiter le développement des renouées. La couverture du sol avec une bêche épaisse et opaque empêche la plante d'accéder à la lumière et aux jeunes pousses de se développer. Attention à la dispersion des fragments lors des opérations de gestion : le risque de bouturage est élevé.

Localisation

Sur Rosendaël, l'espèce a été observée en 2018 le long du canal de Furnes. Une possible observation à proximité de la salle de sport YourFitness sera à confirmer.

L'Arbre aux papillons
Buddleja davidii
(Photo © Jean-Christophe Hauguel)



Présentation

Cet arbuste peut atteindre 5m de hauteur. Les fleurs sont regroupées en inflorescences sous la forme de panicules denses caractéristiques. Il est encore aujourd'hui largement commercialisé et planté dans les jardins ou dans le cadre d'aménagements d'infrastructures linéaires. Chaque individu peut produire plusieurs millions de graines, potentiellement transportées par le vent à moyenne distance. Il affectionne les zones urbanisées, les friches, les talus, les bâtiments en ruine. L'Arbre à papillons est par ailleurs l'un des rois incontestés des friches ferroviaires !

Gestion

Pour limiter la colonisation des zones où l'espèce n'est pas présente, il est possible de couper les inflorescences fanées avant qu'elles ne fructifient et propagent les semences. L'arrachage manuel est possible pour les jeunes plants dans les premiers stades de colonisation, l'arrachage mécanique étant préconisé pour les individus adultes ou lorsqu'un site est fortement colonisé. La plantation d'espèces indigènes est à envisager afin de limiter la repousse de l'arbuste.

Localisation

Sur Rosendaël, l'espèce a été observée en 2018 en masse le long de la véloroute ou encore à proximité du centre hospitalier. Elle est certainement présente également dans les jardins particuliers.

- CPIE Flandre Maritime 2018 , Focus sur les espèces exotiques envahissantes
- Sensibilisation des agents du service Espaces Verts et du service Propreté Urbaine par le CPIE (une centaine d'agents)



Les moyens d'actions de gestion des EEE

Les moyens pour la gestion

► Moyens humains

Le service Espaces Verts et Naturels est composé de 170 agents

11 équipes Espaces Naturels et 8 équipes Espaces Verts

Une sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes est réalisée

Des fiches simplifiées sur la reconnaissance et le type de gestion à adopter sont transmises aux agents => sert de guide sur le terrain

Réalisation d'inventaire propage et florilège

► Moyens matériels

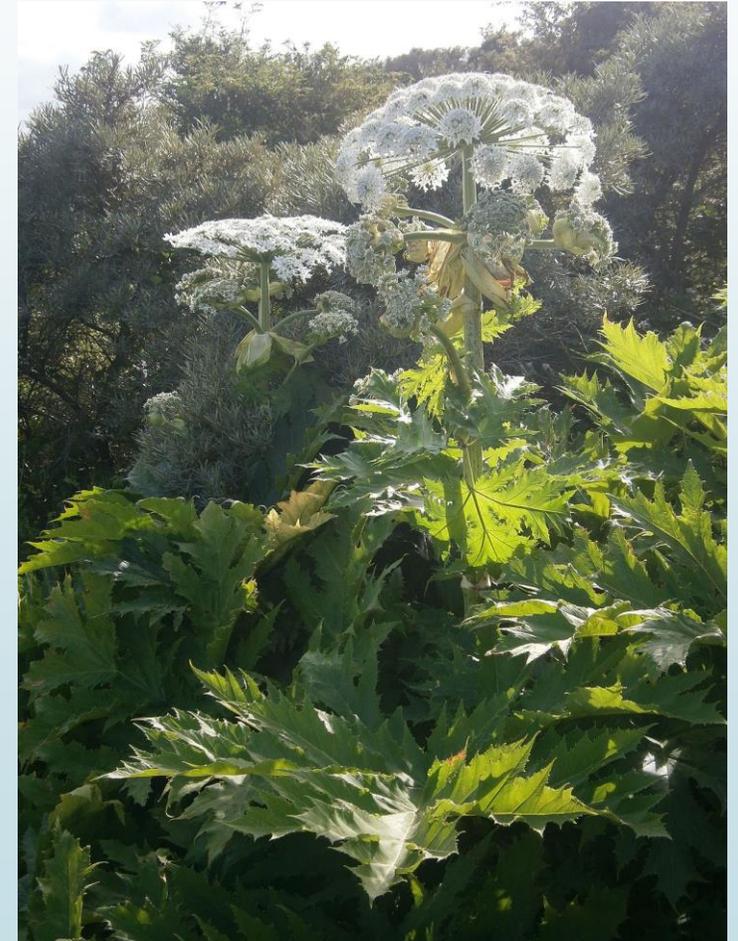
Le service Espaces Verts et Naturels n'a pas de matériels spécifiques pour la gestion des espèces présentes sur le territoire

La gestion des plantes sur le territoire

► Les espèces présentes sur le territoire CUD et leurs gestions

La berce du Caucase :

- Arrachage manuel de la plante et du système racinaire avec une bêche => opération à réaliser sur les plantes arrivées à maturités ou au stade plantules et juvéniles
- Par fauchage => opération à programmer avant la floraison et à renouveler quelques semaines plus tard
- Incinération des rémanents



La gestion des plantes sur le territoire

► Les espèces présentes sur le territoire CUD et leurs gestions

Les renouées asiatiques (du Japon, de Sakhaline et de Bohême) :

- Fauches répétées (6 à 8 fois) entre mai et octobre => affaiblissement de la plante
- Elimination des jeunes rhizomes en les déterrants
- Plantation de ligneux à croissance rapide => permet d'apporter de l'ombre et de limiter le développement
- Couverture des sols avec une bâche épaisse, opaque et imperméable



La gestion des plantes sur le territoire

► Les espèces présentes sur le territoire CUD et leurs gestions

L'Ailante glanduleux :

- Une coupe répétée pendant les floraisons
- Ecorcer la base du tronc au début de l'automne
- Arrache des jeunes plants avec le système racinaire



L'Ambroisie :

- Arrachage des plants



La gestion des Espèces Exotiques Envahissantes

► **Marché publié dédié à la lutte contre les nuisibles :**

- Elimination des frelons asiatiques et pose de pièges de capture sélectif JABEPRODE au printemps.
- Utilisation d'un insecticide naturel à base de Pyrèthre
- Implantation de nichoirs à mésanges dans les parcs (prédateurs naturels des frelons)
- **Perspectives :**
 - Réflexion d'une prise en charge des nids de frelons asiatiques chez les particuliers à l'échelle communautaire
 - Mise en place d'un groupe d'échanges entre experts et gestionnaires

La gestion des Espèces Exotiques Envahissantes

► **Marché public dédié à la lutte contre le Rat musqué + suivi des populations**

- Le marché est attribué au GDON Flandre Maritime (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles)
- 4 piégeurs qui interviennent sur tout le territoire de la CUD => à minima 3 passages par an sur chaque commune => un linéaire de 651kms de berges traitées
- Les piégeurs ont suivi une formation à la reconnaissance et à la lutte de certaines EEE (faune et flore)
- Les piégeurs sont équipés d'un smartphone et d'une application pour enregistrer les observations et les captures des EEE.
- Les informations sont transmises dans les bases régionales de données naturalistes faune et flore
- Les EEE sont géolocalisées et en cas de fortes infestations => une intervention est prévue
- Le GDON est inscrit dans un programme européen afin de partager les méthodes et les captures avec la région occidentale flamande

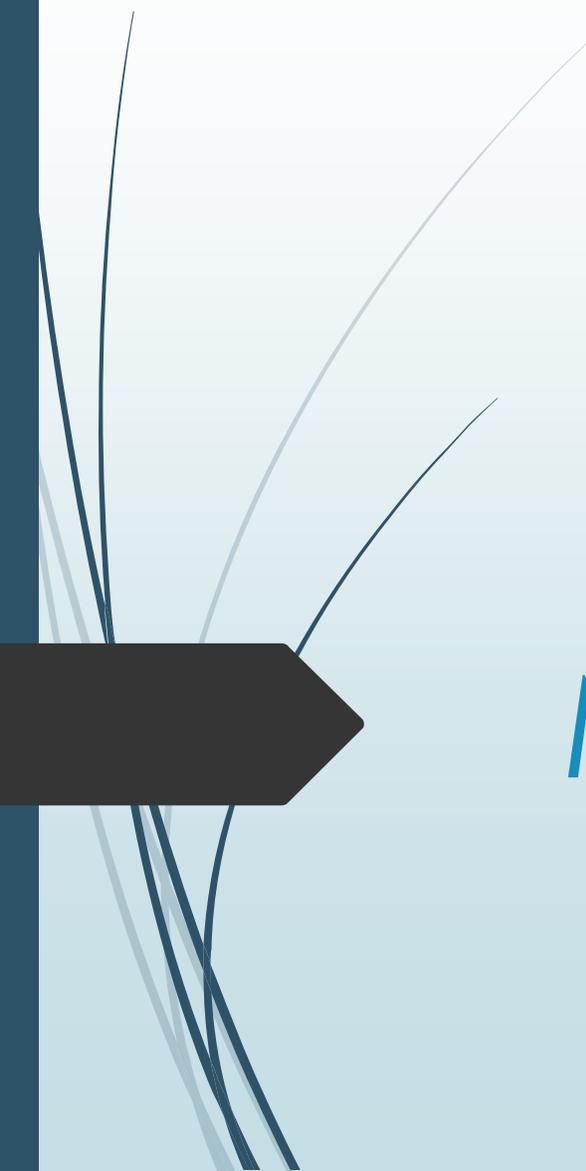
Budget : 90 000€

Carte de la localisation des rats musqués capturés
Sur la période du 01/01/2024 au 31/03/2024



Carte de localisation des EEE – 1^{er} trimestre 2024





Merci pour votre attention